



O PROCESSO DE CONSTRUÇÃO EUROPEIA: A VISÃO DO EPISCOPADO PORTUGUÊS

MARIA MANUELA TAVARES RIBEIRO

O processo de construção europeia suscitou a criação de diversos organismos com o fim de coordenar a acção das Igrejas de modo a garantirem uma representação junto das instituições europeias. É significativa a criação do Conselho das Conferências Episcopais da Europa (CCEE) em 1971. Mas no quadro da Europa Comunitária tornou-se necessária uma nova instância que congregasse os bispos dos países membros da CEE. É assim que nasce em 3 de Março de 1980, sob o impulso de João Paulo II, a Comissão dos Episcopados da Comunidade Europeia (COMECE), sediada em Bruxelas. Para além dos seus fins específicos – sensibilizar e informar os bispos e, com eles, as comunidades eclesiais, manifestar a colegialidade entre os episcopados, estimular as reflexões sobre os desafios que a construção europeia coloca ao nível pastoral, e estabelecer contactos regulares com os políticos, os parlamentares e as instituições comunitárias – a COMECE é ainda um órgão mediador junto de outras comissões ecuménicas e alarga o seu horizonte a outros países da Europa Central e Oriental. A esse diálogo e a essa actividade o episcopado português tem dado o seu intenso contributo, quer no âmbito da CCEE, quer da COMECE.

THE PROCESS OF CONSTRUCTING EUROPE: THE VISION OF THE PORTUGUESE EPISCOPACY

MARIA MANUELA TAVARES RIBEIRO

The process of constructing Europe led to the creation of various entities that aimed to coordinate the action of the Churches so as to guarantee that they would be represented in European institutions. The creation of the European Council of Episcopal Conferences (CCEE) in 1971 was a significant step. Ye within the framework of the European Community, there was a need to create a new body that would unite the bishops of the member states of the EEC. Consequently, on the initiative of John Paul II, the Commission of the Bishops' Conferences of the European Community (COMECE), based in Brussels, was created on 3 March 1980. Besides its specific goals – to raise awareness and knowledge among bishops (and by extension the ecclesiastical communities), to demonstrate the collegiality between the bishoprics, to encourage reflection on the challenges that constructing Europe brought to pastoral work, and to establish regular contact with community politicians, members of parliament and institutions – COMECE also mediates between other ecumenical commissions and expands its activities to other countries in Central and Eastern Europe. The Portuguese bishops have made an intense contribution to this dialogue and activity, within both the CECE and the COMECE.

LE PROCESSUS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE: LA VISION DE L'ÉPISCOPAT PORTUGAIS

MARIA MANUELA TAVARES RIBEIRO *

COLLÉGIALITÉ ÉPISCOPALE ET RÉÉVANGÉLISATION DE L'EUROPE

La construction européenne a suscité la création de divers organismes responsables destinés à coordonner l'action des Églises à l'échelle de l'Europe et qui témoignent de l'effort déployé par les Églises (chrétiennes et non-chrétiennes) pour s'assurer une représentation auprès des institutions européennes et favoriser une conscience ecclésiale.

Or, si ces instances collaborent régulièrement entre elles, comme c'est le cas de la Conférence des Églises Européennes, fondée en 1959, et du Conseil des Conférences Épiscopales de l'Europe (CCEE), créé officiellement en 1971, il faut dire aussi qu'on enregistre parfois des réactions négatives. Ainsi, les rencontres entre ces organismes (à Trente, Erfurt, Saint-Jacques-de-Compostelle) se sont soldées, d'un côté, par un dialogue vaste et positif, mais de l'autre, ont fait ressortir les différences d'ecclésiologie entre les Églises¹.

En ce qui concerne l'objet de ma communication, je retiendrai un fait particulièrement significatif: la création du Conseil des Conférences Épiscopales de l'Europe (CCEE), lequel s'est réuni pour la première fois sous le pontificat de Paul VI, le 25 mars 1978². Dans la période post-Vatican-II s'accomplissait ainsi le souhait formulé par ce pape, exprimé aussi dans quelques textes conciliaires (édités en 1966), appelant les évêques européens à oeuvrer ensemble afin de promouvoir et d'assurer le bien commun. Cette collégialité est présentée comme un instrument essentiel à l'exécution du projet pontifical de "réévangélisation de l'Europe". Face au processus de restructuration de la Communauté Européenne,

* Universidade de Coimbra.

¹ LENDERS, Marc – La Commission Œcuménique européenne. In *Religions et Transformations de l'Europe*. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, 1993, p. 293-307. On pourra se reporter à notre étude *A Visão da Igreja Católica e a construção da Europa na Época Contemporânea*. *Revista de História da Ideias*. 24 (2003) 563-592.

² Créé en 1971, après plusieurs années d'existence comme simple secrétariat. Ses statuts furent approuvés canoniquement le 10 janvier 1977.

la hiérarchie de l'Église Catholique a ressenti de nouveaux besoins pastoraux³. De fait, Paul VI, dans l'allocation au Symposium des Évêques d'Europe, réunis à Rome, en 1975, affirmait que les nations européennes avaient quelque chose en commun, quelque chose qui donnait une âme à l'Europe – la foi⁴. Et c'est dans cette même ligne de pensée qu'il faut comprendre le discours prononcé par Jean-Paul II au Symposium des Evêques, le 5 octobre 1982, dans lequel il soulignait avec force l'idée que "la catholicité est le fondement de l'Europe"⁵. Cette réflexion incessante sur la mission centrale de l'Église, la réévangélisation, est le thème-clef des travaux du Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe. C'est sur cet horizon qu'il se définit comme *centre de réflexion institutionnalisé* de l'épiscopat catholique européen, promouvant le dialogue des conférences épiscopales européennes⁶, dans le sens de la collégialité, fondé sur les principes essentiels de solidarité et de subsidiarité⁷.

Dans une première phase – la phase de formation et d'auto-définition durant les années 70/80 – le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe explicite, d'une part, les lignes institutionnelles et cherche, de l'autre, à adapter les questions post-conciliaires aux exigences spécifiques du continent européen. Cela signifie que, pour les évêchés d'Europe, il était indispensable de repenser la place de l'Église dans la nouvelle Europe, Europe qu'ils ne voulaient pas seulement économique, mais également "plus humaine, plus solidaire et plus respectueuse des valeurs chrétiennes"⁸. Or, le passage d'une perspective essentiellement intra-ecclésiale à une vision de plus en plus européenne est l'objet d'une prise de conscience très nette dans la *Déclaration sur l'Europe en 1980*. Ce document, qui a trait aux "Responsabilités des chrétiens face à l'Europe d'aujourd'hui et de demain", énonce les postulats d'une éthique sociale catholique capable d'infléchir l'avenir du continent européen en réduisant les tensions entre l'Est et l'Ouest. Au fond, la CCEE soulignait l'importance de la

³ CHELINI, Jean; CHELINI Blandine – *L'Église de Jean-Paul II face à l'Europe: Dix années d'action (1978-1988)*. Paris: Nouvelle Cité, 1989, p. 123-125 et SYMPOSIUM DES ÉVÊQUES EUROPÉENS, Rome, 1996 – *La Religion, fait privé et réalité publique: La place de l'Église dans les Sociétés pluralistes*. Paris: Les Editions du Cerf, 1997, p. 121-124.

⁴ Lire cette allocation, du 18 octobre 1975, *Documentation Catholique (DC)*. 1685 (1975) 902.

⁵ "Allocation au Symposium des évêques, 5 octobre 1982", *DC* 1842 (1982) 1153. On lira aussi *ibidem* 1961 (1988) 400.

⁶ Le conseil de la CCEE est constitué de membres et toutes les Conférences Épiscopales de l'Europe sont représentées par un délégué nommé pour 3 ans. Le secrétariat permanent a son siège à St. Gallen (Suisse).

⁷ Voir TIEDE, Ch. – *Bischöfe – Collegial für Europa: Der Rat der Europäischen bischofskonferenzen im Dienst einer sozial-ethisch Konkretisierten Evangelisierung*. Münster, 1991, surtout les appendices contenant les statuts de la CCEE et de la COMECE.

⁸ STEINDL, Helmut – Le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE). In *Religions et Transformations*, p. 285-291. Lire MONTCLOS-ALIX, Christine de – Le Saint-Siège et l'Europe. In *Le Saint-Siège dans les relations internationales*. Sous la direction de Joël-Benoît d'Onorio. Paris: Cerf; Cujas, 1989, p. 154-161.

collaboration collégiale, la nécessité du dialogue œcuménique, l'urgence avec laquelle l'Europe devait prendre conscience d'elle-même et de sa responsabilité à l'égard des autres peuples (surtout de ceux du Tiers-Monde). Après une première phase d'auto-définition, cet organisme catholique procéda, dans les années 80, à un travail de grande ampleur dont résultèrent diverses rencontres œcuméniques européennes (Chantilly-1978, Logumkloster (Danemark)-1981; Riva del Garda – 1984; Erfurt – 1988; Saint-Jacques-de-Compostelle – 1991).

D'une rétrospective des activités de la CCEE il ressort qu'elles se sont centrées sur deux plans essentiels: en premier lieu, le travail au profit de la paix et de la justice. A cet égard je rappellerai, à titre d'exemple, l'attention accordée par le Conseil des Conférences Épiscopales aux travaux de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE): la consultation sur les Droits de l'Homme – Justice et Paix, en septembre 1981. Sur un autre plan, la CCEE a fourni un labeur intense de nature surtout théologique sur la mission primordiale de l'Église – l'évangélisation. Cet impératif est mis en évidence dans les trois symposiums réalisés dans la décennie 80: en 1982, sur l'évangélisation du continent européen; en 1985, sur sécularisation et évangélisation et, en 1989, sur les défis de l'évangélisation, notamment dans les questions de bioéthique.

Il importe de noter que le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe vise essentiellement à l'auto-définition de l'Église Catholique dans l'Europe en construction, sur la base d'un projet s'inscrivant dans un dialogue entre la foi chrétienne, la raison scientifique et l'évolution technologique et sociale. Ce qui suggère que, dans sa perspective, ce sont là les éléments fondamentaux de la culture européenne⁹.

LES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES – LA COMECE

Dans le cadre de l'Europe communautaire, le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe, de par sa composition et son statut, se révélait peu efficace dans la réflexion sur les questions communautaires, ce qui rendit nécessaire de créer un nouvel organisme rassemblant des évêques des pays-membres de la CEE. C'est ainsi que naquit le 3 mars 1980, sous l'impulsion de Jean-Paul II, la Commission des Évêquats de la Communauté Européenne (COMECE), dont le siège est à Bruxelles. S'il est vrai que cet organisme n'a pas de statut officiel auprès de l'Union Européenne, il importe cependant de mettre l'accent sur la pertinence de cette institution médiatrice comme instrument adéquat

⁹ STEINDL – Le Conseil, p. 291.

permettant aux Conférences Épiscopales d'assumer une plus grande responsabilité pastorale face au processus de l'intégration européenne¹⁰. Concrètement, la COMECE favorise l'esprit de collégialité et permet une étroite coopération entre les évêchés des pays de l'Union Européenne et le Saint-Siège. C'est dans cet esprit que cette Commission, formée par des évêques élus pour trois ans comme représentants de chaque évêché des pays de l'Union Européenne, en réunion plénière annuelle, analyse, informe et discute les questions de l'Europe communautaire. Questions diverses auxquelles sont confrontées les Églises en Europe. Entre autres: bioéthique, éthique sociale, migrations, famille, pauvreté, chômage, communication sociale, condition féminine, enseignement, culture, armement, paix, élargissement de l'Union Européenne, union monétaire, Constitution européenne, etc¹¹...

C'est cette multiplicité de dossiers qui justifie la nécessaire coopération de la COMECE avec le Conseil des Conférences Épiscopales de l'Europe et qui, par ailleurs, rend inévitables les relations avec d'autres conférences épiscopales, avec d'autres organismes, ou personnalités. Tout semble annoncer une époque caractérisée par un échange constant et une collaboration plus étroite entre les diverses institutions. C'est ce qui ressort des déclarations du premier président de la COMECE, le Cardinal allemand Heugsbach, à l'agence France-Presse, où il explique la nécessité d'intégrer rapidement "tous les pays européens, de constitution démocratique, qui satisfassent aux exigences des traités de Rome". Un exemple pour illustrer une telle affirmation: l'intérêt montré par l'intégration de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans les Communautés Européennes. Dans le même esprit, au cours de la réunion du 12 mars 1982, à Bruxelles, aux délégués habituels des évêchés de la Communauté se sont joints les évêques d'Espagne et du Portugal. Il convient de souligner que, en plus d'accompagner de près les débats parlementaires, la COMECE examine et discute les questions de politique européenne.

Relevons par ailleurs la grande importance accordée par cette Commission épiscopale à toute la problématique européenne dans les rencontres de travail, visites et débats, qui ont favorisé l'approfondissement de ses relations avec les institutions communautaires¹². Il est significatif que, le 12 avril 1984, elle ait

¹⁰ Sur les travaux de la Communauté Européenne et du Conseil de l'Europe la COMECE a commencé de publier une revue bimestrielle, la SIPECA (*Service d'Information pastorale européenne catholique*), n° 1.

¹¹ CHELINI – *L'Église*, p. 136-137.

¹² Rappelons, entre autres, la visite de la commission exécutive de la COMECE, présidée par le Cardinal Heugsbach à la Commission Européenne en février 1983, à Bruxelles; la rencontre avec M. Pisani, commissaire chargé des questions de développement; les 19-20 juin 1985, la rencontre avec Jacques Delors dans laquelle il informe les évêques de la situation et du futur de la communauté européenne; divers débats avec Pierre Pflimlin, Natali, Ripa di Meano eurent lieu en 1987 et il faut encore noter, en 1987, la rencontre avec le Secrétaire-Général du Conseil de l'Europe. Voir CHELINI – *L'Église*, p. 139-140.

publié un message à l'occasion des élections parlementaires dans lequel elle synthétisait les préoccupations de Jean-Paul II et des évêques à l'égard de l'Europe. On comprend alors la question du Président de la COMECE: "L'Europe pour quoi faire?"¹³. Cette interrogation exprime de la perplexité, voire du scepticisme, mais à une telle question l'espérance chrétienne n'est pas étrangère. Pour le Cardinal Heugsbach, au sein d'une crise éthique, il est possible de construire une communauté nouvelle, au service de l'homme et d'une Europe dépassant largement les frontières de l'Europe communautaire. Consolider cette Europe est une mission que tous doivent accomplir afin de donner à la communauté européenne, avec un nouvel élan, une âme et une foi.

Cette ouverture à un élargissement européen s'explique par la conviction que dans une Europe où seraient accueillies de nouvelles sensibilités culturelles et spirituelles se tisseraient des liens d'union entre les chrétiens, entre les églises, dans une profonde communion ecclésiale, dépassant les relations de nature strictement économique.

Comme je l'ai dit plus haut, la COMECE s'avérait nécessaire pour mieux faire face aux questions communes qui se posaient aux Évêchés de la Communauté Européenne. Certes, dès 1950, le Saint-Siège avait encouragé la création d'un Secrétariat catholique pour les problèmes européens, à Strasbourg; en 1962, sous le pontificat de Jean XXIII, le Saint-Siège était devenu membre du Conseil pour la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe; en 1969, il avait répondu favorablement à l'appel des États-membres de Pacte de Varsovie pour l'organisation d'une conférence pan-européenne sur la sécurité et la coopération en Europe, et dont les travaux commencèrent en 1973, à Helsinki. En outre, il y avait dès 1973 des observateurs permanents, représentants du Saint-Siège, auprès des Communautés Européennes et du Conseil de l'Europe. C'est encore le cas de la Nonciature Apostolique qui continue à assurer les relations officielles, au nom du Saint-Siège. Mais c'est avec la COMECE qui c'est créé un organisme représentant l'Épiscopat auprès de l'Union Européenne.

Même après les importantes transformations de 1989, la COMECE conserve ses fonctions auprès de l'Union Européenne, et intervient de façon plus active dans le processus d'intégration des anciens pays communistes. Observons également qu'un large éventail de thèmes débattus dans les instances européennes devient l'objet, vu leurs incidences pastorales, de la réflexion des évêques dans les réunions, débats et publications de la COMECE¹⁴.

¹³ Voir *SIPECA*. 20 (1984).

¹⁴ Parmi ces publications on renverra à la revue bimestrielle *L'Europe au fil des jours – SIPECA*. 1 (1980) et à *Europe-Infos*, publiée à partir de mars 1995, avec une périodicité mensuelle, incluant deux numéros spéciaux: un, sur la bioéthique, l'autre sur le thème du développement: Lomé un nouvel interlocuteur.

Par delà ces fins spécifiques (sensibiliser et informer les évêques et, avec eux, les communautés ecclésiales, manifester la collégialité entre les évêchés, stimuler la réflexion sur les défis que lance la construction européenne sur le plan pastoral, établir des contacts réguliers avec les politiques, les parlementaires et les institutions européennes), la COMECE est encore la médiatrice autorisée d'autres commissions oecuméniques et, il faut le répéter, élargit son horizon aux pays de l'Europe de l'Est, encourageant leur insertion dans l'union européenne¹⁵. Notons encore, par exemple, que cet organisme a participé au séminaire réalisé en collaboration avec le Patriarche de Constantinople, a porté sa réflexion, au cours de la réunion plénière des 19 et 20 novembre 1998, sur *L'approfondissement de la démocratie dans l'Union Européenne* et a été représenté à l'Assemblée spéciale du Synode des Evêques pour l'Europe, qui s'est tenue en septembre-octobre 1999¹⁶. En somme, la COMECE a développé et développe encore une activité intense, soucieuse qu'elle est d'intensifier le dialogue entre l'Église catholique, les évêques européens et les responsables politiques de l'Union Européenne, dialogue dont l'évêché portugais n'a pas été absent.

L'INTERVENTION DE L'ÉPISCOPAT PORTUGAIS

L'Espagne et le Portugal entrèrent dans la Communauté Européenne le 29 mars 1985 et, officiellement, le 1^{er} janvier 1986. Le 28 mars 1985 se tint à Essen la réunion de la commission exécutive de la COMECE, qui décida aussitôt d'adresser une lettre aux conférences épiscopales des pays ibériques. S'il est vrai que l'élargissement lançait un défi à l'Europe et, en particulier, aux jeunes pays-membres, il devenait aussi évident aux yeux des responsables de la COMECE que la Communauté européenne pourrait, par leur intermédiaire, s'ouvrir davantage aux pays en développement et, concrètement, aux pays d'Amérique latine.

Je rappellerai que dès la fondation du Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE) la Conférence Épiscopale Portugaise y eut représentation, malgré son statut d'observateur et non de membre de plein droit. D. Manuel de Almeida Trindade, évêque d'Aveiro et Président de la Conférence Épiscopale Portugaise, y exprima la satisfaction de l'Épiscopat portugais devant l'adhésion du Portugal à la CEE, qui renforce ainsi "son intégration dans le milieu géographique et spirituel qu'est l'Europe"¹⁷. Et si l'intégration constituait un

¹⁵ *L'Europe au fil des jours*.

¹⁶ Lire TREANOR, Noël – *Rapport Annuel 1997 de la COMECE*. Bruxelles, 1997.

¹⁷ Lire la Nota Pastoral do Conselho Permanente sobre a Integração de Portugal na Comunidade Económica Europeia. In CONFERÊNCIA EPISCOPAL PORTUGUESA – *Documentos Pastorais*. Vol. 3:

défi pour l'Église catholique au Portugal, il faut dire que l'entrée du Portugal dans la Communauté européenne n'était pas sans signification pour les autres pays-membres. Cette idée ressort de la *Note Pastorale* émanant du Patriarcat de Lisbonne le 24 juin 1985. Le Cardinal-Patriarche, D. António Ribeiro, appelant, au nom de l'histoire, à l'application du principe de solidarité, définit la nature de la contribution portugaise qui consiste essentiellement, selon lui, dans son capital culturel et "la longue histoire de ses relations de vie commune avec les autres pays, en particulier d'Afrique et d'Amérique Latine"¹⁸. Dans la même ligne, après la signature du protocole d'entrée du Portugal dans la CEE, le 10 juin 1985, la Conférence Épiscopale Portugaise publia également une *Note Pastorale* découlant de la réflexion menée au Patriarcat de Lisbonne avec la participation d'un grand nombre de laïcs¹⁹.

L'Église catholique portugaise avait ainsi son mot à dire. L'analyse de ses positions montre que l'accent y est mis, comme on peut s'y attendre, sur les arguments et les vues de caractère social, éthique ou relevant de la sphère spirituelle. La reconnaissance du sens chrétien de l'unité européenne passe par la nécessité d'envisager l'adhésion du Portugal comme une occasion privilégiée de réaliser et d'approfondir les valeurs propres à la communauté nationale portugaise et aux communautés régionales et locales. Cette idée d'une Europe chrétienne se renforce dans la conception d'un projet de développement visant à défendre et à promouvoir les droits de l'homme et les valeurs humaines fondamentales. Comme l'affirme le Cardinal-Patriarche D. António Ribeiro en 1985, l'Europe rêvée par l'Église "est l'Europe dans sa totalité géographique et dans son intégrité humaine et spirituelle", et l'unité de l'Europe, plus que

1983-1990. Lisboa: Rei dos Livros, 1991, p. 357-360. Texte publié aussi dans la *DC* 1908 (1985) 1176-1881 et dans *Lumen. Revista de Doutrinação e Informação Eclesial*. 46: 5 (1985) 3-5. On peut lire dans la Lettre du Président de la CEP, D. Manuel de Almeida Trindade: "C'est de cet échange de valeurs – qui ne sont pas seulement économiques – que l'Europe se fera véritablement plus riche", *Lumen. Revista de Doutrinação e Informação Eclesial*. 46: 4 (1985) 24-25.

¹⁹ En plus de la Conférence Épiscopale Portugaise, les Journées Diocésaines du Patriarcat de Lisbonne ainsi que d'autres prélats, au Portugal ou auprès des émigrants à l'étranger ont eu le souci d'étudier l'intégration du Portugal dans les Communautés Européennes. Voir à ce sujet *Documentação Católica (DC)*. Lisboa. 91-92 (1985) 1 (245)-11 (255). Rappelons aussi qu'au cours de la deuxième réunion plénière de la COMECE réalisée à Bruxelles, le 12 juin 1980, une des questions prioritaires de l'ordre du jour avait trait à l'élargissement de la Communauté Européenne à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal. A la réunion des 6 et 7 novembre 1981 se trouve présent, comme observateur, D. José Policarpo, évêque auxiliaire de Lisbonne, qui sera remplacé par Mgr. Januário Torgal Ferreira, évêque auxiliaire de Lisbonne, élu comme représentant de la Conférence Episcopale Portugaise, à la COMECE, en Assemblée Plénière réalisée à Fatima les 28-29 juin 1990, étant reconduit dans cette charge à l'Assemblée Plénière des 14-17 novembre 1994. Voir CONFERÊNCIA EPISCOPAL PORTUGUESA – *Documentos Pastorais*, vol. 3, p. 321 et vol. 4, p. 370. Voir *Compte rendus des réunions* des 12-6-1980, et 6-7 novembre 1981, Bruxelles, COMECE (documents dactylographiés).

politique ou économique, est, avant tout, un idéal de culture et de civilisation²⁰. Ce qui veut dire que l'évangélisation de l'Europe devenait pour les Européens le plus grand défi mais impliquait aussi un effort accru de solidarité sociale²¹.

Selon D. José Policarpo, alors évêque auxiliaire de Lisbonne et représentant de l'épiscopat portugais auprès de la COMECE, dans une lettre adressée à cet organisme en mars 1985, l'inévitable dépendance économique du Portugal à l'égard des Communautés Européennes et l'éventualité d'une crise d'identité historique et culturelle n'étaient pas des raisons suffisantes pour abolir l'espoir mis dans le futur développement du pays. Le pays pourrait, malgré tout, vaincre la pauvreté, la crise économique et, donc, créer une nouvelle situation de dignité, d'égalité des droits, de respect pour la spécificité spirituelle et culturelle de chacun, en particulier celle des émigrants portugais résidant dans les divers pays de la Communauté²².

Dans la ligne de la pensée de Jean-Paul II, réévangéliser l'Europe – affirmait D. José Policarpo lors d'un colloque réalisé en 1995, et organisé par la COMECE, sur *La Construction Européenne et les Institutions Religieuses* – représente une tâche décisive en vue de l'édification d'une communauté européenne digne de ses valeurs et de ses traditions. Au fond, ce n'est qu'en réévangélisant l'Europe que l'on pourra vaincre les méfaits entraînés, sur les plans moral et social, par la suprématie donnée à l'économique. Autrement dit, la défense des valeurs et la proclamation de la supériorité de l'esprit permettraient l'émergence "d'une conscience collective, d'une véritable opinion publique européenne". Avec cette thèse, l'évêque D. José Policarpo attribuait un rôle fondamental aux Églises sur les plans social, culturel, spirituel. Dans leur ouverture à l'universel, elles vivifieraient la fonction éducatrice de l'Europe, de l'Europe globale, de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural²³. Ainsi, dans sa perspective, l'idéal de l'Europe permettrait, une fois atteint, de faire converger tous les intérêts sociaux: une économie au service de l'homme, le dialogue interculturel, la force des institutions communes, le dynamisme des initiatives sociales. Mais, soulignait-il, dans ce processus de complexification croissante, et pour prévenir de multiples dérives, la priorité de la culture devait être reconnue. Il incombait aux Églises,

²⁰ Voir *DC Lisboa*. 91 (1985) 4 (248)-5 (249).

²¹ *Ibidem*, p. 5 (249)-7 (251). Cette nouvelle évangélisation repose sur les racines de l'humanisme chrétien européen évoqué par Jean-Paul II dans son *Discurso ao Simpósio do Conselho das Conferências Episcopais da Europa*. *Lumen. Revista de Doutrinação e Informação Eclesial*. 46: 8 (1985) 28-34. Lire aussi le discours de Jean-Paul II à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, au Palais de l'Europe, à Strasbourg, le 8 octobre 1988, *Ibidem*. 49. (1988) 8-12.

²² Lettre de D. José Policarpo adressée à Paul Huot-Pleuroux, le 10 mars 1985, COMECE, Bruxelles, (document dactylographié).

²³ POLICARPO, D. José – L'avenir de l'Europe et les institutions religieuses. In *La Construction Européenne et les Institutions Religieuses*. Bruxelles: Bruylant-Academia, 1995, p. 73-81.

aux institutions religieuses, en particulier au christianisme, religion de l'incarnation et facteur de transformation et d'intervention dans l'histoire des hommes, de veiller à la préservation des valeurs de solidarité, de réconciliation, de justice sociale, d'universalité²⁴. D. José Policarpo voulait dire par-là que l'influence du christianisme sur la société ne se limitait pas à la pratique religieuse mais qu'elle doit être visible dans le programme des évêques européens cherchant à faire valoir les aspirations de l'Église catholique dans un dialogue avec les organismes de l'Union Européenne. Dans leur *Déclaration sur l'Europe*, datée de 1977, les évêques du Portugal, en union avec les autres évêques européens, prenaient leur part de responsabilité devant le destin de l'Europe²⁵.

C'est pourquoi, trois ans plus tard, en 1980, analysant la situation d'un monde en proie à l'insécurité, à l'inquiétude, à l'incertitude, les évêques européens traçaient, derechef, un itinéraire devant conduire à une émancipation croissante où une vision transcendante inspirait une politique de réalisation concrète et positive des principes de l'Évangile. Par conséquent, l'action de l'Église catholique et de ses évêques se réaffirmait dans la défense intransigeante des droits de l'homme, dans les aspirations à l'universel, dans la collaboration œcuménique, en vue d'«Europe plus humaine»²⁶. Et ces mêmes directives se retrouvent dans les réflexions et interventions de D. Januário Torgal Ferreira, alors évêque auxiliaire de Lisbonne, dans les réunions de la COMECE, où il était le représentant de la Conférence Épiscopale Portugaise depuis 1990²⁷, et tout particulièrement dans les documents relatifs aux élections parlementaires (1994), aux préoccupations de l'Église au Portugal (1994) et à l'élargissement de l'Union Européenne (1997).

De l'ensemble de ces conceptions et de ces interprétations, émises par les évêques au nom de l'anthropologie chrétienne, on est conduit à penser que seule l'affirmation de la dignité de l'individu et de son rôle dans la société, dans le respect des principes de subsidiarité, de solidarité et d'équité, pourra contribuer, comme disait Jacques Delors, à "donner une âme à l'Europe".

²⁴ *Ibidem*, p. 77-78.

²⁵ Declaração sobre a Europa. In CONFERÊNCIA EPISCOPAL PORTUGUESA – *Documentos Pastorais*. Vol. 1: 1967-1977. Lisboa, 1978, p. 231-235 et CRUZ, Manuel Braga da – A Igreja na transição democrática portuguesa. *Lusitania Sacra*. 2^a série. 8-9 (1996-1997) 535-536.

²⁶ Declaração sobre as responsabilidades dos cristãos perante a Europa de hoje e de amanhã. In CONFERÊNCIA EPISCOPAL PORTUGUESA – *Documentos Pastorais*. Vol. 2: 1978-1982. Lisboa: Secretaria Geral do Episcopado, 1983, p. 124-134.

²⁷ Lire, entre autres, son intervention sur les Preocupações da Igreja em Portugal, in *Compte rendu de la Réunion Plénière de la COMECE des 24-25 novembre*. Luxembourg, 1994; *Déclaration de la Commission des Evêques de la communauté européenne (COMECE) à l'occasion des Élections au Parlement Européen (juin 1994) et Pour une Europe Unie. Élargissement de l'Union Européenne*, COMECE, mai 1992. Sur l'importance des élections au Parlement Européen, en juin 1989, la COMECE exhorte les évêques à faire leur "devoir civique" en participant au choix des membres du Parlement, assumant ainsi leurs responsabilités dans la construction de la Communauté Européenne. Cf. *Lumen*. 50: 5 (1989) 9 et 24.

CONSTRUIRE UNE EUROPE SOLIDAIRE ET ŒCUMÉNIQUE

“Valoriser les différences linguistiques et culturelles dans toute leur richesse plurielle, c’est construire l’unité solidaire. Accueillir la diversité des convictions humaines, religieuses et chrétiennes dans la défense des valeurs fondamentales de la vie c’est déposer sa confiance dans le développement de la communauté œcuménique”, lit-on dans l’éditorial de la revue épiscopale portugaise, *Lumen. Revista de Documentação e Reflexão Pastoral*, a consacré le numéro de janvier-février 2002 au thème: “Construire une Europe solidaire et œcuménique”²⁸.

Deux thèmes ou plutôt deux thèses se dégagent de ce texte: 1 – la richesse plurielle de l’Europe comme base de l’unité solidaire; 2 – la diversité culturelle, religieuse, idéologique et la défense de valeurs essentielles comme fondements de l’œcuménisme. Solidarité et œcuménisme sont, dans la ligne de pensée de la revue de l’épiscopat portugais, les deux piliers soutenant ou devant soutenir le processus de la construction européenne.

Mais construire quelle Europe? Dans le discours officiel des évêques portugais se dessine une Europe humaine et sociale où prévaudraient le respect des droits de l’homme et les valeurs de la paix, de la justice, de la liberté, de la tolérance, de la participation et de la solidarité. C’est aussi dans cette perspective que se présentent les lignes maîtresses de la *Charte Œcuménique pour l’Europe*²⁹, parue en 2002. Ce document, qui se présente comme un engagement public, institue non seulement une normativité mais réclame de la part des Églises et des organisations œcuméniques signataires qu’elles se mobilisent en vue de la promotion d’«une culture œcuménique de dialogue et de collaboration». On retrouvait ainsi, avec une nouvelle énergie, le message des Assemblées Œcuméniques de Bâle, de 1989, et de Gratz, de 1997, c’est-à-dire de la Conférence des Églises Européennes (KEK) et du Conseil des Conférences Épiscopales (CCEE). Message portant essentiellement sur des questions de foi et d’éthique. C’est à partir de ce présupposé, celui de la valeur culturelle et religieuse commune – le christianisme – que se développe toute l’argumentation du discours officiel de l’Église Catholique et des Épiscopeats Européens. Comme l’affirme nettement cette *Charte Œcuménique*, “l’héritage spirituel du christianisme représente une force inspiratrice qui enrichit l’Europe”³⁰. Mais quelle Europe? Le discours de l’épiscopat européen réproue l’eurocentrisme, l’«Occident intégré», “l’Est désintégré”, déplore le déséquilibre Nord-Sud. Et si la richesse de l’Europe réside dans la multiplicité des traditions régionales, nationales, culturelles et religieuses, la réconciliation des peuples, dans la

²⁸ Voir *Lumen. Revista de Documentação e Reflexão Pastoral*. 63: 1 (2002) 1.

²⁹ Lire la Carta Ecuménica para a Europa. *Ibidem*. 63: 1 (2002) 11.

³⁰ *Ibidem*, p. 13.

perspective des Évêques, passe d'un côté par la solution non-violente des conflits, de l'autre, par la promotion de la justice sociale³¹. Ainsi, dans le processus de démocratisation de l'Europe, la justice sociale devenait une obligation fondamentale.

Quel doit être le rôle des Églises? Quelle doit être l'action de l'épiscopat? Il s'agit de contrarier les nationalismes, de sauvegarder les droits des peuples et des minorités; de faire prévaloir la parité des droits entre hommes et femmes; d'appuyer, de stimuler et d'approfondir la coopération avec le judaïsme; de cultiver les relations avec l'Islam. En somme, de respecter la pluralité des convictions religieuses, des visions du monde et des formes de vie.

Ce sentiment œcuménique fut, par exemple, le ferment de la rencontre réalisée en 2002 à Sarajevo, lieu symbolique, point de croisement et d'échanges culturels et religieux. De fait, c'est dans ce contexte multi-ethnique et multi-religieux que se réunirent chrétiens et musulmans de vingt-six pays pendant quatre jours, du 12 au 16 janvier 2002, pour réfléchir sur le dialogue interculturel et inter-religieux dans le futur de l'Europe³². Cette même préoccupation a également été l'objet du dialogue et de la réflexion des évêques portugais à la Conférence Épiscopale Portugaise dont émana la *Lettre Pastorale* publiée le 6 janvier 2002. Les débats au cours de cette réunion portèrent sur le thème décisif de l'Éducation. Les interventions reflètent une tendance nettement personnaliste. La personne humaine doit occuper le centre de l'éducation. Et dans la mosaïque multiculturelle, multi-ethnique et multi-religieuse de la société portugaise, l'éducation est comprise et définie dans ce document pastoral comme agent de formation et de construction de l'harmonie personnelle, mais aussi comme un lieu névralgique dans la dynamique sociale, seul capable d'intégrer la richesse multiculturelle et d'encourager l'interaction des diverses cultures³³. De cette argumentation résulte l'idée que l'harmonie sociale, soutien d'une société démocratique, se construit grâce à l'éducation à la citoyenneté. Toutefois, dans la ligne de pensée des évêques portugais, "l'éducation ne s'épuise pas dans la citoyenneté: son objectif ultime est de former des personnes."

C'est en prenant appui sur un intégrisme personnaliste que les évêques portugais conçoivent la construction d'une Europe unie, ouverte aux relations de coopération entre les nations et avec d'autres continents. Leur discours, tout en soulignant la conjonction des aspects économiques, sociaux et culturels, fait

³¹ *Ibidem*, p. 14.

³² Mensagem final. Conferência Internacional: Cristãos e muçulmanos na Europa: Responsabilidade de compromisso religioso na sociedade pluralista. *Ibidem*, p. 21-22.

³³ Voir, sur ce sujet, CONFERÊNCIA EPISCOPAL PORTUGUESA – *Orientações Pastorais sobre a Escola Católica*. Lisboa: 1978, n°s 8-17; IDEM – *Carta pastoral: A Igreja na sociedade democrática*. Lisboa, 2000, n° 6; IDEM – *Carta Pastoral: Educação. Direito e Dever – missão nobre ao serviço de todos*. Lisboa, 2002.

toujours porter l'accent sur l'impératif de fidélité aux valeurs chrétiennes et humanistes. Ainsi, l'Évêque Auxiliaire de Lisbonne et Secrétaire de la Conférence Épiscopale Portugaise, D. Tomaz Pedro Barbosa Silva Nunes, déclare-t-il dans son discours de mai 2002 que "l'Église se sent responsable de la construction du futur de l'Europe"³⁴. Ce futur de l'Europe, dans la perspective de l'épiscopat portugais et aussi européen, est conçu sur la base de la solidarité dans une époque de globalisation. C'est sur cette base que la COMECE a organisé, avec la participation de l'épiscopat portugais, les 27 et 28 février 2002, à Lisbonne, une rencontre sur "l'Afrique et l'Union Européenne: Partenaires dans la Solidarité. Contribution de l'Église". Après la première grande réunion entre l'Afrique et l'Union Européenne, au Caire, en avril 2000, il fut décidé de rechercher des solutions communes aux problèmes, en particulier à ceux de la pauvreté, de l'instabilité politique, de la dette externe, des manquements aux droits de l'homme. Quelle est la place de l'Église dans le dialogue entre cultures et religions, dans la prévention des conflits, dans la construction de la paix en Europe et en Afrique? La réponse à ces questions, synthétisée dans l'intervention du Cardinal-Patriarche de Lisbonne, D. José Policarpo, Président de la Conférence Épiscopale Portugaise, à la Session d'Ouverture du Colloque, se fonde prioritairement sur l'idée de solidarité et d'aide matérielle, mais aussi et particulièrement sur l'échange culturel, sur le dialogue des cultures, sur le partage de valeurs³⁵. Refusant que le continent africain soit condamné à la pauvreté et à la marginalité, une autre fois, les évêques d'Europe, au cours de la trente-troisième Assemblée Plénière de la CCEE, à Wilnius, du 2 au 5 octobre 2003, où se trouvait présent le Cardinal portugais D. José Policarpo, prirent la résolution de préparer une rencontre entre évêques européens et africains en 2004³⁶.

La pensée et le discours se veulent, avant tout, œcuméniques. Parce que l'Église Catholique s'assume comme communauté universelle, l'épiscopat évoque aussi, avec insistance, l'héritage chrétien de l'Europe, les racines chrétiennes de la construction de l'Europe. En effet, le débat sur la Constitution européenne est-il passé au premier plan des Conférences épiscopales. A la rencontre annuelle des Secrétaires Généraux des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE), à Berlin, du 24 au 28 mai 2003, en présence du Secrétaire de la Conférence Épiscopale Portugaise, D. Tomás Silva Nunes, Evêque Auxiliaire de Lisbonne, les propositions de la Présidence de la Convention, en particulier celles "touchant à son statut et au rôle des Églises à l'article 51", furent bien

³⁴ Lire Conferência Regional da Caritas Europa. Mensagem do Secretário da CEP. *Lumen*. 63: 4 (2002) 13-15.

³⁵ Colóquio: A África e a União Europeia: Parceiros na Solidariedade. Contribuição da Igreja. Sessão de Abertura. Intervenção do Cardeal-Patriarca de Lisboa. *Lumen*. 64: 4(2003) 10.

³⁶ Voir *ibidem*. 64: 5 (2003) 93-94.

accueillies par les Conférences Épiscopales. On en concluait que “pour l’avenir de l’Europe il serait très important que le préambule du Traité fit référence aux racines religieuses et chrétiennes ou à la Transcendance”³⁷. L’idéal œcuménique et le principe d’unité cimenté dans la solidarité constituent la ligne de force du discours épiscopal, subsistant et persistant dans le débat sur l’élargissement de l’Union Européenne. De fait, les évêques de la COMECE en réunion plénière, à Bruxelles, les 30 et 31 octobre 2003 et le 24 avril 2004, firent porter leur réflexion sur la “grande Europe”, sur l’adhésion des dix nouveaux États-membres, sur les nouvelles frontières de l’Europe³⁸. La responsabilité des catholiques dans le projet européen fut le thème d’analyse autour duquel se réunirent théologiens et politologues, les 22 et 23 avril 2004, à Saint-Jacques-de-Compostelle, lieu symbolique, point d’arrivée et de rencontre des pèlerins de l’Europe entière.

Une fois encore, dans le contexte des élections du 10 au 13 juin 2004 pour le Parlement Européen, les évêques d’Europe exprimèrent le désir et l’espoir de voir cette institution nucléaire de l’édifice européen se faire l’artisan de la démocratie dans le respect de la diversité sociale, culturelle et politique de l’Union Européenne et sur la base du principe fondamental de la subsidiarité³⁹.

Le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle des délégations des 23 pays de l’Union Européenne, organisé par la COMECE (17-21 avril 2004); la Rencontre Œcuménique de Stuttgart (8 mai 2004) réalisée par 150 communautés et mouvements catholiques, protestants et orthodoxes; le Grand Pèlerinage des Peuples à Mariazell (21-22 mai 2004), qui réunit 8 pays d’Europe Centrale; les derniers voyages de Jean-Paul II (parmi lesquels, celui des 5-6 mai 2004); la Rencontre de Belgrade (12 juin 2004), toutes ces manifestations expriment, symboliquement, et dans les faits, la relation entre le monde ecclésial, épiscopal et le monde politique.

Cette relation entre l’Église Catholique, l’épiscopat européen et les institutions européennes, la rencontre des Églises, ce dialogue interculturel et interreligieux montrent le regard et le rôle joué par l’épiscopat dans l’Europe actuelle: apportant son expérience et sa contribution spécifique, il veut, surtout, comme il l’affirme, ouvrir à l’œcuménisme une ère nouvelle.

A la lumière de ce qui vient d’être exposé, on peut conclure que le discours soutenu par les évêques de l’Église Catholique est explicitement assumé comme un discours dont l’essence est d’ordre éthique, moral et social. Souvent invité par les États à se prononcer sur des questions non spécifiquement religieuses, le

³⁷ *Ibidem*, p. 93. Voir aussi Igreja na Europa. Os bispos da União: o Cristianismo é uma força para a unidade da Europa. *Ibidem*. 64: 6 (2003) 77-79.

³⁸ Voir les documents de la COMECE sur le site www.comece.org

³⁹ Lire Igreja na Europa. *Lumen*. 65: 3 (2004) 73-74.

Saint-Siège, sans refuser de les penser et de les discuter, a cependant cherché à les insérer dans un système de valeurs de caractère éthique et spirituel.

Cette Europe, que les papes et les évêques catholiques considèrent comme destinée à s'unir, ne pourra se contenter, d'après leurs affirmations insistantes, d'être le produit exclusif d'un vaste marché ou d'une monnaie unique. La nouvelle Europe, disent-ils encore, devra être vivifiée par une culture partagée par tous. Et dans cette culture, opine le Saint-Siège, le christianisme n'a pas seulement une place mais a surtout une action importante à exercer. L'Europe sera ainsi, dans cette perspective, une force et un modèle pour un monde en évolution. Porteuse de la civilisation, autrement dit des valeurs chrétiennes, l'Europe devient un guide pour l'humanité tout entière.